

L'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux tient à assurer l'ensemble des professionnels de la santé de son entier soutien dans cette crise inédite. L'ANAP mobilise son réseau d'experts numériques pour venir en appui aux structures sanitaires et médico-sociales ayant des difficultés avec leur système d'information ou manquant de ressources internes pour faire face à la situation.

Un réseau de volontaires

Le réseau numérique de l'agence compte 100 membres habitués à intervenir dans les établissements sanitaires et médico-sociaux pour proposer méthodes et solutions. Acteurs essentiels de la gestion de la crise, ces professionnels sont aux côtés des soignants. Ils se sont mis en ordre de bataille pour donner leur temps et leur expertise aux structures n'ayant pas les ressources internes nécessaires pour faire face à cette situation.

En effet, le système d'information doit, plus que jamais, être robuste afin de garantir les plans de continuité d'activité, la communication entre les services, faciliter la téléconsultation, permettre le télétravail des agents administratifs, assurer la logistique, éviter le piratage, organiser les remplacements etc.

Modalités pratiques

L'ANAP met à disposition une liste de volontaires pour aider les structures qui auraient besoin d'un appui ponctuel pour faire face à la crise sanitaire. Leurs domaines d'expertise, leur région d'origine ainsi que leurs coordonnées sont disponibles sur [le site internet](#).

Si vous êtes expert SI et souhaitez apporter votre aide, devenez volontaire, [contactez-nous](#).

Lamiel Denisse

Chargée des relations avec la presse

23 avenue d'Italie • 75013 Paris
LD : +33 1 57 27 12 14 • Mob : +33 6 26 83 62
25 • Standard : 01.57.27.12.00
www.anap.fr